

## RECETTES

## Soins aux outils.

Les manches de ciseaux en bois, les rabots et autres outils de meubliers, menuisiers, etc., reçoivent généralement un poli qui leur donne un très bel aspect, mais qui n'a aucune influence sur leur solidité. Voici une méthode d'une utilité beaucoup plus grande, puisque par son moyen, on leur donnera et beauté et solidité, et cela par une opération tout à fait simple. On plonge les objets pendant une semaine dans de l'huile de lin après quoi on les retire et on les frotte quelques minutes chaque jour pendant une ou deux semaines avec un chiffon de laine. Non-seulement ce procédé donne un poli magnifique, mais il exerce sur le bois une action solidifiante et préservatrice remarquable.

Un bon moyen pour empêcher les outils placés dans un tiroir ou un coffre de se rouiller, c'est d'y mettre un morceau de chaux vive nouvellement cuite. Si les objets doivent être sortis, comme par exemple un fusil, on met la chaux dans un sac en mousseline. Ce procédé est surtout précieux lorsqu'il s'agit d'éviter la rouille sur les cassures de morceaux de fer brisés, car dans un endroit qui n'est pas trop humide, la chaux continue son bon effet pendant longtemps, pouvant absorber une grande quantité d'eau. Les objets en usage doivent être mis dans un tiroir presque rempli de chaux vive en poudre. Avant de les employer on les frotte avec un morceau de flanelle.—*La science populaire.*

## Vernis des poteries.

Les vernis qui recouvrent les poteries communes ne sont pas toujours d'une bonne qualité. Le plomb, qui entre pour une portion considérable dans la plupart des couvertes de poteries, se laisse quelquefois attaquer par le vinaigre. Avant de faire usage d'un de ces vases, faites bouillir dedans un peu de vinaigre : si l'émail ou vernis est bon, ce liquide ne doit nullement attaquer le vernis ; si au contraire le vinaigre a dissous quelques portions de plomb, vous vous en apercevrez en versant dans le vinaigre un peu de potasse dissoute dans de l'eau. Il se formera alors un précipité qui n'est autre chose que du plomb.

## AVIS.

Les parents et créanciers de feu Louis Beaupré, en son vivant, hôtelier, du Village de Kamouraska, en vertu de l'ordonnance de L'Honorable Ernest Cimon, un des Juges de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, en date de ce jour sont convoqués pour mercredi, le vingt avril courant, à trois heures de l'après midi, devant le Protonotaire de la Cour Supérieure pour le District de Kamouraska siégeant à Fraserville, en son bureau, en le Palais de Justice, en la Ville de Fraserville, aux fins de donner leur avis sur la nomination d'un Curateur à la succession vacante du dit feu Louis Beaupré.

P. LANGLAIS,

Requérant.

Fraserville, 7 avril 1887.  
14 avril 1887.

## A VENDRE

A LA

## Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans *pedigree* ; cochons Berkshires ; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

## A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

## ETABLISSEMENT D'UN MOULIN A FARINE

## ST ALEXIS DE MATAPEDIAC.

Il n'y a pas de moulin à farine à St Alexis de Matapédia et les cultivateurs sont obligés d'aller à 16 milles de cette paroisse pour faire moudre leurs grains. De plus, dans le township Matapédia, en arrière de St-Alexis, une nouvelle paroisse, déjà composée d'au moins trente colons, vient d'être établie sous le nom de "St-François de Matapédia." Il y a dans cette nouvelle paroisse un magnifique endroit pour bâtir un moulin à farine, qui servirait pour les deux paroisses. Il n'y aurait qu'à acheter ce lot du Gouvernement. Celui qui y bâtirait un moulin à farine ferait une bonne spéculation.

On demande aussi un bon cordonnier à St-Alexis de Matapédia. Nul doute qu'il réussirait à merveille.

S'adresser au

Rév. FRS CINQ-MARS, Curé de

St-Alexis de Matapédia.

7 avril 1887.

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC,  
District de Kamouraska.

COUR SUPERIEURE.

No. 893.

DAME HELCIA ROY, épouse commune en biens de Clément Phaucas dit Raymond, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame du Lac, et maintenant de Salmon Falls, dans le New-Hampshire, l'un des Etats-Unis d'Amérique, dûment autorisé à ester en justice,

Demanderesse,

vs.

CLÉMENT PHAUCAS DIT RAYMOND, ci-devant cultivateur, de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac, et maintenant dans le Montana, aux Etats-Unis de l'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparattre dans les deux mois.

Fraserville, le 23 mars 1887.

PELLETIER &amp; PERREAULT,

P. C. S.

Vraie copie

ALF. DIONNE,

Procureur de la Demanderesse.

7 avril 1887.

## A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec *pedigree*.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

St MARC, Comté Verchères, P. Q.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Monoton, N. Bk., 22 novembre 1886.